Plan national maladies rares

Qualité de la prise en charge, Recherche, Europe : une ambition renouvelée

Financement



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

> MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

	Financement		
Plan national 2005-2008		Développer une information pour les professionnels de santé et le grand public	2,8
		Former les professionnels de santé à mieux identifier les maladies rares	0,4
		Organiser le dépistage et l'accès aux tests diagnostiques	20
		Améliorer l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge	40
		Promouvoir la recherche	43
		Développer des partenariats Soutien à la Plate-forme Maladies rares :	0,16
	Total		106,36 millions d'Euros

Plan national 2011-2014	Axe A	Améliorer la qualité de la prise en charge du patient	30,4
	Axe B	Développer la recherche sur les maladies rares	51*
Plan në	Axe C	Amplifier les coopérations européennes et internationales	5
	Total		86,4 millions d'Euros

^{*} Dont 10 millions d'Euros pour le projet RadiCo (dotation totale)